

CMC Markets Canada Inc.

GRILLE DE RABAIS MULTI-ACTIFS

(En vigueur à partir d'avril 2024)

Cette Grille de Rabais Multi-Actifs (« **Grille** ») s'applique uniquement aux clients de CMC Markets Canada Inc. (« **CMC Markets Canada** »). La présente Grille doit être lue conjointement avec les Conditions Applicables aux Rabais qui sont disponibles sur notre Site Internet. Sauf s'ils sont définis dans la présente Grille, les termes commençant par une majuscule ont la signification qui leur est donnée dans nos Conditions Générales ou dans les Conditions Applicables aux Rabais.

Exclusions

1. Les Comptes actifs de devises (FX) ne bénéficieront d'aucun rabais au titre de la classe d'actifs de devises (FX) et des éventuels Frais de Financement correspondants.

Rabais sur Négociation

1. Sous réserve des exclusions énoncées dans cette Grille, si vous atteignez un palier dans une classe d'actifs, vous bénéficiez automatiquement du rabais du palier de Niveau 1 pour toutes les autres classes d'actifs négociées. Par la suite, il n'y aura pas de déclenchement croisé entre les classes d'actifs pour les rabais supérieurs au Niveau 1. Les rabais pour les Niveaux supérieurs au Niveau 1 pour chaque classe d'actifs ne sont déclenchés qu'en fonction des seuils de volume de négociation mensuel pour cette classe d'actifs particulière.
2. Le taux de rabais pour une classe d'actifs donnée sera calculé sur la base du Niveau le plus élevé atteint pour cette classe d'actifs.
3. Nous regrouperons tous les montants mensuels de volume de négociation pour une classe d'actifs particulière sur l'ensemble de vos Comptes enregistrés à la même adresse courriel sur l'une des Plateformes lors de la détermination du Niveau du palier pour les rabais.
4. Votre rabais sera généralement crédité sur votre Compte dans les premiers jours du mois civil suivant.
5. Pour éviter toute ambiguïté, le signe « >= » signifie « supérieur ou égal » et le signe « < » signifie « inférieur à ». La valeur notionnelle des opérations est indiquée en Dollars canadiens (CAD). « M » désigne un million.

Devises

Pour bénéficier des rabais sur les Devises (FX), vos Opérations sur les CFDs sur Devises doivent avoir une valeur notionnelle égale ou supérieure à **12,5 millions CAD** pour le mois. Si votre activité de négociation au cours du mois répond à cette exigence, les rabais suivants pourront être accordés :

Palier	Valeur notionnelle des Opérations	Taux de Rabais du Spread L1
1	>= 12,5 M \$ < 100 M	5%
2	>= 100 M < 200 M	10%
3	>= 200 M < 300 M	15%
4	>= 300 M	20%

Exemple :

Si la valeur notionnelle de vos Opérations mensuelles sur CFDs sur Devises est de 150 millions CAD, le taux de rabais du palier 2 s'appliquera. Le taux de rabais du palier 2 est de 10 % du Spread de Niveau 1 payé. En supposant qu'un Spread total de Niveau 1 de 1 000 CAD ait été payé, votre rabais mensuel sur le Spread serait égal à 100 CAD (1 000 CAD * 10 % = 100 CAD).

Indices

Pour bénéficier des rabais sur les Indices, vos Opérations sur les CFDs sur Indices doivent avoir une valeur notionnelle égale ou supérieure à **20 millions CAD** pour le mois. Si votre activité de négociation au cours du mois répond à cette exigence, les rabais suivants pourront être accordés :

Palier	Valeur notionnelle des Opérations	Taux de Rabais du Spread L1
1	>= 20 M \$ < 100 M	5%
2	>= 100 M < 150 M	10%
3	>= 150 M < 200 M	15%
4	>= 200 M	20%

Exemple :

Si la valeur notionnelle de vos Opérations mensuelles sur CFDs sur Indices est de 180 millions CAD, le taux de rabais du palier 3 s'appliquera. Le taux de rabais du palier 3 est de 15 % du Spread de Niveau 1 payé. En supposant qu'un Spread total de Niveau 1 de 1 000 CAD ait été payé, votre rabais mensuel sur le Spread serait égal à 150 CAD (1 000 CAD * 15 % = 150 CAD).

Matières premières

Pour bénéficier des rabais sur les Matières premières, vos Opérations sur les CFDs sur Matières premières doivent avoir une valeur notionnelle égale ou supérieure à **2,5 millions CAD** pour le mois. Si votre activité de négociation au cours du mois répond à cette exigence, les rabais suivants pourront être accordés :

Palier	Valeur notionnelle des opérations	Taux de Rabais du Spread L1
1	$\geq 2,5 \text{ M } \$ < 25 \text{ M}$	5%
2	$\geq 25 \text{ M} < 50 \text{ M}$	10%
3	$\geq 50 \text{ M} < 75 \text{ M}$	15%
4	$\geq 75 \text{ M}$	20%

Exemple :

Si la valeur notionnelle de vos Opérations mensuelles sur CFDs sur matières premières est de 80 millions CAD, le taux de rabais du palier 4 s'appliquera. Le taux de rabais du palier 4 est de 20 % du Spread de Niveau 1 payé. En supposant qu'un spread total de Niveau 1 de 1 000 CAD ait été payé, votre rabais mensuel sur le Spread serait égal à 200 CAD ($1\,000 \text{ CAD} * 20\% = 200 \text{ CAD}$).

Actions

Pour bénéficier des rabais sur les Actions, vos Opérations sur les CFD sur Actions doivent avoir une valeur notionnelle égale ou supérieure à **0,75 million CAD** pour le mois. Si votre activité de négociation au cours du mois répond à cette exigence, les rabais suivants pourront être accordés :

Palier	Valeur notionnelle des Opérations	Taux de Rabais de la Commission
1	$\geq 0,75 \text{ M} < 3 \text{ M}$	5%
2	$\geq 3 \text{ M} < 6 \text{ M}$	10%
3	$\geq 6 \text{ M} < 10 \text{ M}$	15%
4	$\geq 10 \text{ M}$	20%

Exemple :

Si la valeur notionnelle de vos Opérations mensuelles sur CFD sur Actions est de 8 millions CAD, le taux de rabais du palier 3 s'appliquera. Le taux de rabais du palier 3 est de 15 % de la Commission payée. En supposant qu'une Commission totale de 1 000 CAD ait été payée, votre rabais de Commission mensuel serait égal à 150 CAD ($1\,000 \text{ CAD} * 15\% = 150 \text{ CAD}$).

Rabais sur les Frais de Financement

Vous recevrez un rabais sur les Frais de Financement payés dans chaque classe d'actifs sur la base du seuil de rabais de négociation le plus élevé atteint parmi toutes les classes d'actifs. Veuillez consulter le tableau ci-dessous pour connaître la proportion des frais standard de CMC Markets Canada qui peut être réduite :

Classe d'actifs	Rabais sur la négociation de palier 1	Rabais sur la négociation de palier 2	Rabais sur la négociation de palier 3	Rabais sur la négociation de palier 4
Devises	20%	35%	50%	75%
Indices	10%	20%	30%	40%
Matières premières	10%	20%	30%	40%
Actions	10%	20%	30%	40%

Exemple :

Si vous avez atteint un rabais sur la négociation de palier 2 pour les Devises et un rabais sur la négociation de palier 3 pour les Indices, vous aurez droit à des rabais sur les Frais de Financement de palier 3 pour l'ensemble des classes d'actifs. En supposant que des frais standard totaux de 500 CAD aient été payés sur des Devises et que des frais standard totaux de 1 000 CAD aient été payés sur des Indices, votre rabais mensuel sur les Frais de Financement serait égal à 550 CAD (500 CAD * 50 % = 250 CAD, et 1 000 CAD * 30 % = 300 CAD).